Nancy-Université
Université Henri Poincaré

Ecole de Santé Publique
Faculté de Médecine
Nancy-Université

Diplôme d'Université*
«Investigation en Santé Publique»

Nancy - Université, Faculté de Médecine

Objectifs de la formation :

Permettre à des professionnels de santé d'acquérir une formation de base méthodologique et appliquée dans le domaine des investigations quantitatives et qualitatives utilisées dans le champ de la santé publique et en particulier, dans la mise en œuvre des programmes de santé publique tant au stade de diagnostic que d'évaluation dans les pays industrialisés et dans les pays en développement.

Acquisition de compétences :

Maîtriser les bases méthodologiques des investigations quantitatives et qualitatives appliquées au champ de la Santé Publique, mettre en oeuvre des programmes de Santé Publique.

Le public :

Cette formation entre dans le cadre de la formation continue et s'adresse à des professionnels et des étudiants de santé de niveau licence ou équivalent dans le domaine des sciences du vivant, de la santé ou de l'environnement. Sur avis du conseil pédagogique, une Validation des Aquis (VA) ou une Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre l'accès à cette formation.

Déroulement de la formation :

Les enseignements sont dispensés par internet

► Le diplôme est composé de 3 Unités d'Enseignement (UE).

Unités d'enseignement	**Crédits ECTS**
Investigation en Santé Publique - méthodes quantitatives	6
Investigation méthodes qualitatives -principes, outils pour l'intervention en Santé Publique	3
Lecture critique, recherche documentaire et communication scientifique	3
Les 3 UE doivent être validées pour obtenir le DU	

Inscription:

L'inscription à ce DU vous fait bénéficier automatiquement d'une inscription en Master 1ère année (M1) Santé Publique et Environnement et donc, vous autorise à poursuivre ultérieurement en Master grâce à la capitalisation des Unités d'Enseignement (UE) obtenues.

Frais d'inscription:

En formation continue, les droits d'inscription exigés se composent :

- des frais pédagogiques
- des frais administratifs

L'étudiant est inscrit régulièrement en Master pour suivre cet enseignement.

Le Diplôme d'Université «Investigation en Santé Publique» est délivré par le Président de l'Université.
En cas d'interruption de sa formation, l'étudiant garde le bénéfice de la capitalisation des UE validées.

Toute notre offre de formation sur :
http://www.sante-pub.u-nancy.fr

* sous réserve de validation des instances compétentes
informations non contractuelles